

5.3 Exercice intermédiaire "Féminin pluriel"

L'article "Féminin Pluriel" (in *Imagine*, magazine d'écologie et de société, n°4, été 97, p. 32) reproduit à la page qui suit est issu d'un dossier spécial "A nos amours", qui présente un éventail des différents types de conjugalité contemporains. Voici le texte introductif à ce dossier :

"Comment les hommes et les femmes vivent-ils ensemble en 1997 ? nous avons vu que, chez nous, le schéma traditionnel de la famille composée autour d'un tandem parental uni "pour la vie" ne constituait plus, tant s'en faut, le modèle unique de la cohabitation. Nous vous proposons donc d'aller à la rencontre d'individus et de couples ayant choisi de chercher leur bonheur dans de nouveaux rapports familiaux et/ou amoureux. Ni marginaux, ni anecdotiques, ces hommes et ces femmes constituent l'illustration de nouvelles pratiques de vie commune trouvant, avec toutes les difficultés liées aux parcours "hors normes", progressivement leur place dans notre société. Cette galerie de portraits ne prétend nullement à l'exhaustivité. Tout au plus se veut-elle un regard sur un mouvement en marche, l'évocation de nouveaux cheminements amoureux, sexuels et familiaux."

1. En combinant les idéaux-types de Tönnies *Gemeinschaft*/*Gesellschaft*, caractérisez le type de lien de ce couple.
2. Quel(s) concept(s) idéal-typique(s) de Weber vous semble(nt) s'appliquer en particulier au dernier paragraphe de cet article ?

Comment s'y prendre :

1° Au brouillon :

- A l'aide du tableau récapitulatif et des notes de cours, relever dans le texte les traits de type *Gesellschaft* et les traits de type *Gemeinschaft* (être particulièrement attentif au vocabulaire utilisé, plus qu'aux intuitions).
- Déterminer si l'on a plutôt à faire à un fonctionnement de l'un ou l'autre type.
- Comparer les résultats à la manière dont Tönnies caractériserait *a priori* ce type de relation, et l'évolution qu'il annonçait pour le rapport entre *Gemeinschaft* et *Gesellschaft*.
- Rechercher, entre autres, dans les types d'action de Weber ce qui peut s'appliquer au dernier paragraphe. Justifier. Distinguer la logique du couple de celle de l'administration responsable des adoptions.

2° Sur la feuille de réponse :

- idem

Féminin pluriel

29 ans, des cheveux roux déferlant sur un visage d'une blancheur extrême: c'est Delphine «mannequin temporaire, le temps de financer ma formation d'architecte».



33 ans, un sourire perpétuel jouant à cache-cache derrière des cheveux blonds en folie: c'est Chloé, étalagiste, compagne de Delphine depuis bientôt 4 ans. Ces deux-là s'aiment. Leurs regards complices, leurs caresses esquissées, la douceur de leur dialogue en témoignent à tout instant. Leur homosexualité, toutes deux l'assument depuis l'adolescence. Sans honte ni provocation. Elles se sont toujours montrées telles qu'en elles-

omosexualité
reine,
mais sans enfant

mêmes, tout simplement. A ceux qui ne comprenaient pas, elles ont essayé d'expliquer. Ceux qui n'ont pas voulu accepter se sont exclus eux-mêmes du cercle des intimes. C'est ainsi que Chloé n'a plus vu ses parents depuis 15 ans, depuis ce soir où

elle leur a dit son amour pour une compagne d'études et s'est retrouvée à la rue au milieu de la nuit. Elle n'éprouve pourtant ni regret, ni colère, ni rancune. Elle se sait en paix avec elle-même et cela seul lui importe. Son frère, complice de tous les instants, la tient au courant de la vie des «vieux» et elle se dit qu'un jour, peut-être, leur amour sera plus fort que la honte...

En décidant de vivre en couple, Delphine et Chloé ont conclu une sorte de pacte de cohabitation. A côté du partage des tâches et de la composition du pot commun, celui-ci comporte une «clause de fidélité». Concrètement, elles se sont engagées à ne jamais se cacher ni les sentiments qu'elles pourraient un jour ressentir pour une autre, ni un éventuel moment d'abandon sans lendemain. En corollaire, elles s'interdisent d'interférer dans la vie de l'autre. A côté de leurs amis communs - parmi lesquels elles identifient «plus d'hétéros, solitaires ou en couples, que d'homos»- elles se réservent le droit de voir qui elles veulent.

A les écouter évoquer leur vie commune, on se dit qu'elles ont atteint une sorte de bonheur

serein. Eh puis, au fil de la discussion, on découvre une faille, une blessure secrète, un nuage assombrissant leur horizon.

Si, comme elles le croient, leur «coup de passion» nargue le temps, elles souhaiteraient le prolonger par la présence d'un enfant. Hostiles à la procréation artificielle et plus encore au «père de passage», solutions qu'elles estiment en inadéquation avec leurs choix affectifs et sexuels, elles pensent à l'adoption. Mais pour elles, pas question de tricher: la demande portera, en regard de la mention «situation familiale», «couple lesbien». Un choix d'honneur qui condamne leur démarche au classement sans suite pour cause de «contexte familial défavorable». C'est là le prix de leur liberté... ■

Pierre Titoux